



**VALDELIA**

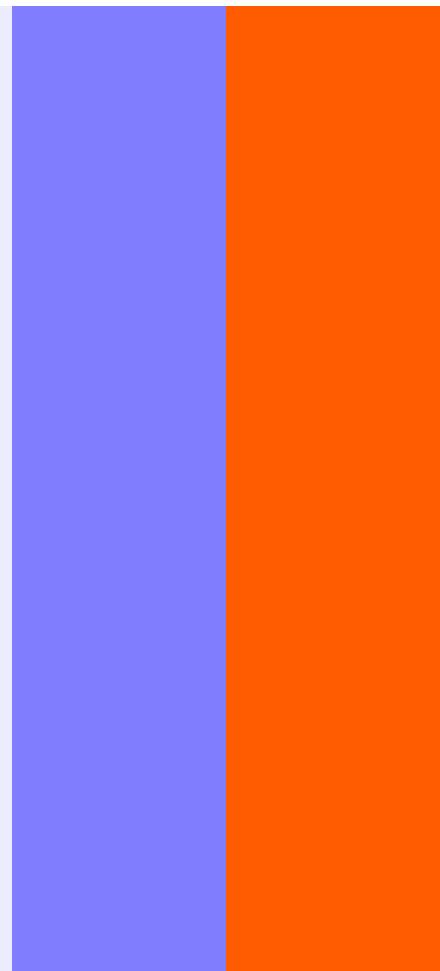
Accélérateur de secondes vies

---

## **Cahiers des charges spécifique – Filière DEA Appel d'offres marché « Traitement » 2026**

### **Lot 2 & 3 – Traitement des familles de déchets Valdelia et Tri des fractions matières issus des familles de déchets Valdelia**

La réponse est à rendre pour le 17 novembre 2025 à 12h00



# Table des matières

1. Périmètre du lot .....	3
2. Implantation .....	3
3. Description de la prestation .....	4
3.1     Réception des apports .....	4
3.2     Tri des apports .....	5
3.2.1   Famille de tri.....	5
3.2.2   Opération de Tri.....	5
3.2.3   Transfert des familles non prise en charge sur le site de réception/tri .....	6
3.3     Transfert des fractions matières valorisables.....	6
3.4     Traçabilité, gestion des stocks et inventaire .....	7
4. Performances attendues.....	7
5. Rémunération de la prestation.....	8



## 1. Périmètre du lot

### **Lot 2&3 : Traitement & Tri des flux en famille de déchet Valdelia et Fractions Matières Valorisables**

Le présent Lot vise :

- Le traitement et le tri selon les différentes familles Valdelia qui composent les tonnages réceptionnés :

Famille Valdelia	Typologie de flux
DEA – En mélange	Multi-matériaux
DEA + ABJ/Jouets – En mélange	Multi-matériaux
DEA – En mélange hors Bois	Multi-matériaux
DEA + ABJ/Jouets – En mélange hors Bois	Multi-matériaux

Les familles Valdelia ci-dessous ne sont pas concernées par le présent Lot car ce sont des flux mono-matériau.

Famille Valdelia	Typologie de flux
DEA – Bois	Mono-matériaux
DEA + ABJ/Jouets – Bois	Mono-matériaux

#### A noter :

- le candidat devra répondre sur l'ensemble des familles Valdelia.
- Le présent lot est lié au marché « Traitement » - Lot 1 « réception des familles de déchets Valdelia ». Valdelia sélectionnera les candidats dans la condition où ils peuvent opérer à la fois le lot 1 « Réception des familles Valdelia » & le lot 2&3 « Traitement et Tri des flux issus des familles Valdelia » du marché « Traitement ».
- La prise en charge de la finalité des « DEA - matelas » constitutifs du gisement « DEA en mélange » pourra être spécifique et gérée par Valdelia.

## 2. Implantation

Valdelia souhaite réaliser une gestion locale des déchets DEA. Pour cela, le maillage des centres de « traitement et tri » se doit d'être performant et pertinent sur tout le territoire français.

Il pourra y avoir plusieurs centres de « traitement & tri » sur une même agglomération. La zone de chalandise du centre de « traitement & tri » sera clairement définie par déchèterie municipales.

Le Prestataire sera le destinataire principal des flux exceptés ceux destinés à la préparation à la réutilisation.

**A noter :** le centre de « traitement & tri » pourra être spécifique pour les fractions matières à caractère combustible et les matelas. Le cas échéant le candidat doit obligatoirement répondre au présent lot même s'il ne gère qu'une seule famille Valdelia (ex : DEA mélange – hors bois contenant du rembourré et matelas).

### 3. Description de la prestation

#### Traitement

- Démantèlement des familles de déchets Valdelia réceptionnées dans le cadre du Lot 1 « Réception » du marché « Traitement ».

#### Tri

- Séparation des Fractions Matières issues du démantèlement et constitutives des familles Valdelia par campagne distincte,
- Identification du poids de chaque fraction produite lors de campagnes de traitement (Bois, Ferraille, Plastiques, matelas, ...).
- Création et documentation des transactions de traitement dans le SI

#### Évacuation

- Chargement des Fractions Matières pour transfert vers les centres de préparation ou les exutoires (intermédiaires/ finaux),
- Création et documentation des transactions de transfert par fraction dans le Système d'Information,
- Pour les Non DEA : déclaration des exutoires finaux via les tickets de pesée et mise en filière opérée en lot 5 « Exutoires » du marché traitement.

#### 3.1 Traitement des familles de DEA Valdelia (produits complexes)

Pour mémoire le lot 1 « réception des familles de déchet Valdelia » du marché « Traitement » est lié au lot 2&3 « Traitement des familles de déchet Valdelia & Tri des fractions matières ». Le prestataire répondant à l'un des lots doit obligatoirement répondre à l'autre.

Le traitement des familles Valdelia « en marché » (DEA – En mélange, DEA – En mélange hors bois, ...) couvre les opérations de transformation et de production de Fractions Matières qui précèdent la préparation de Matières Premières Secondaires (Lot N°4).

Ces opérations de transformation et production de matières peuvent inclure :

- La dépollution (dans certains cas),
- Le démantèlement manuel,
- Le désassemblage mécanique,
- Le broyage si inclus en amont d'une chaîne automatisée,

L'objectif de ces opérations est de transformer un DEA en Fractions Matières différencierées à séparer.

Dans certains cas, ces opérations produisent directement des Fractions Matières ne nécessitant pas d'opérations complémentaires pour être consommées par les exutoires finaux. Dans ce cas la Fraction Matière est dites « préparée » et est donc considérée comme Matière Première Secondaire.

## 3.2 Tri des Fractions Matières issues du traitement

Après le démantèlement, la déconstruction le prestataire doit séparer les différentes fractions matières.

### 3.2.1 Famille de tri

Le tri consiste à séparer les flux déconstruits selon les « Fractions Matières issues du démantèlement » :

- DEA Bois,
- DEA Ferrailles,
- DEA Plastiques
- DEA Matelas,
- DEA Rembourrés (canapés, plastiques « difficilement triable », ...)
- DEA Matelas CSR,

### 3.2.2 Opération de Tri

Le tri sera réalisé selon les familles de tri, quelle que soit la famille de déchets Valdelia.

Les familles de tri seront pesées au réel. Les poids seront saisis dans le Système d'Information de Valdelia.

### 3.2.3 Focus DEA Assises métallique

La famille de DEA en mélange peut être composée de DEA Assises contenant de la ferraille.

En effet Valdelia a réalisé des études depuis 2020 sur la composition des assises de bureau et la ferraille est constitutive d'une part significative de ce gisement. La répartition matière de ces DEA Assises est présenté ci-dessous :

Matière	% massique
Ferraille E40	45%
Aluminium	3%

Résidus de broyage Mousses	27%
Résidus de broyage Plastiques, Mousses, Tissus	22%
Freinte	3%

Les DEA Assises contenant de la ferraille pourront être directement séparés avec la ferraille légère à cisailler en vue d'une préparation matière.

### 3.3 Transfert des familles de tri non prise en charge sur le site de Traitement & Tri

Les familles de tri Valdelia non prises en charge (ex : rembourrés, matelas) sur le site de Traitement & Tri seront massifiées et évacuées vers un prestataire dédié (Lot n°3/4 : Traitement et/ou préparation).

L'attributaire du marché de Traitement & Tri s'engage à stocker les familles « hors marché »<sup>1</sup> jusqu'aux seuils définis dans le tableau ci-dessous avant déclenchement du transfert.

Familles Valdelia	Seuil minimal en tonnes avant déclenchement du transfert
Mono-matériaux : Bois	22 tonnes
Mono-matériaux : Plastiques	20 tonnes
Mono-matériaux : Métaux	15 tonnes
Multi-matériaux : Matelas	10 tonnes
Multi-matériaux : CSR (rembourrés)	10 tonnes

La demande de transfert sera enregistrée sur le Système d'Information à l'initiative du prestataire de traitement et validée par Valdelia.

Le prestataire de traitement de départ (Lot 2/3 du marché « Traitement ») a la charge du rechargement des contenants avec les Fractions Matières Valorisables et ne pourra pas le facturer à Valdelia.

### 3.4 Transfert des fractions matières valorisables

Les fractions Matières Valorisables seront traitées selon les conditions prévues au marché « TRAITEMENT » - Lot N°4 ou Lot N°5 pour en optimiser le recyclage ou la valorisation. Ainsi, les Fractions Matières Valorisables pourront :

- être transférées vers un centre de préparation de Matières Premières Secondaires, sélectionné par Valdelia via le Lot N°4,
- être transférées vers un exutoire sélectionné par Valdelia via le Lot N°5,
- être traitées in situ si le candidat répond également au Lot N°4 et ou Lot N°5.

En cas de transfert, la prestation logistique sera assurée :

- par un prestataire transfert Valdelia, sélectionné sur devis par Valdelia,

<sup>1</sup> Familles « hors marché » : famille sur lesquelles le prestataire n'est pas positionné ou n'a pas été retenu.

- La demande de transfert sera enregistrée sur le Système d'Information à l'initiative du prestataire de traitement et validée par Valdelia,
- en vrac par fractions matières,
- grappinées ou semi-grappinées,
- le rechargement des Fractions Matières est à la charge du prestataire de traitement de départ,
- le déchargement des fractions matières est à la charge :
  - du prestataire logistique pour les contenants gravitaires,
  - du prestataire de traitement d'arrivée pour tout autre contenant.

Les lots seront exclusivement composés de Fractions Matières Valorisables de DEA et exempts d'autres déchets.

### **3.5 Traçabilité, gestion des stocks et inventaire**

Le titulaire devra assurer une traçabilité exhaustive sur les flux entrants et sortants telle que décrite dans le point 7.3.9 du cahier des charges marchés «Logistique & Traitement».

## **4. Performances attendues**

Valdelia souhaite des taux de recyclage et de valorisation tel que précisé au chapitre « Performance de la Filière », du cahier des charges marchés « Logistique et Traitement ».

Les performances s'appliquent sur les familles de tri du lot faisant l'objet du présent cahier.

Le candidat indiquera dans son offre les performances de traitement envisagées selon la méthode de calcul suivante :

Tonnage fractions matières valorisables produites

Tonnage total réceptionné – tonnage fraction matière transféré – tonnage de Non-DEA

## 5. Rémunération de la prestation

Le prix sera composé :

- Du coût de traitement et tri des familles de tri DEA en €/tonne dont :
  - la Dépollution, désassemblage, démantèlement, déconstruction des produits complexes,
  - la Séparation et pesée des fractions matières,
  - la documentation administrative de traçabilité dans le SI Valdelia, décrite dans le cahier des charges de l'entrée sur le site de traitement (répartition matière),
- Prix élimination des fractions matières non valorisables par matière en €/tonne opéré en lot 5 « Exutoires ».

L'ensemble des éléments de prix demandés est détaillé dans le bordereau de prix [[Annexe 9bis](#)] onglet lot 2&3.

Pour répondre à l'appel d'offres [cliquez ici](#).

